

La fonte des neiges a-t-elle un impact sur la qualité de l'eau ?

Intuitivement, la plupart des gens s'en doutent. L'activité humaine laisse des traces... dans la neige ! Alors, que se passe-t-il lorsque la neige fond et quel est l'impact sur la qualité de l'eau ? Et vous, comment pouvez-vous contribuer à une meilleure qualité de l'eau ?

Tout d'abord, qu'est-ce que l'on entend par impact ? Le Larousse le définit comme étant un « *effet produit par quelque chose ; influence qui en résulte* ». Dans le domaine de l'environnement, le terme est étroitement relié à la notion de qualité et de risque. Autrement dit, on parle d'un changement occasionné par un évènement quelconque.

La fonte des neiges est donc « l'évènement quelconque » qui occasionne un changement. Illustrons ce changement dans trois contextes spécifiques, soit en terrain montagneux, en terrain plats et dans les dépôts de neiges usées.

En montagne

Lorsqu'il y a fonte rapide des neiges, l'impact est plus spectaculaire en montagne, car le niveau d'eau en surface monte rapidement et crée une dynamique de transport (charriage) important. La neige peut ainsi entraîner toutes sortes de débris et résidus qui se sont accumulés durant l'hiver.



Par exemple, le mélange de sel et de sable utilisé pour le contrôle de l'état des routes et trottoirs va nécessairement être entraîné dans le sens de l'écoulement des eaux de surface vers un point d'eau local ou régional (ruisseau, lac, rivière). Un autre exemple est la présence de substances huileuses, de produits pétroliers, de métaux lourds et d'autres substances provenant de l'activité humaine (comme lors d'un incendie majeur ou d'un déversement de citerne). L'eau de fonte, potentiellement contaminé par des agents biologiques tels que les coliformes fécaux et les E. Coli, pourrait créer un impact en se retrouvant dans l'environnement des puits de surface et des puits artésiens, sources précieuses d'eau potable.

En terrain plat

L'effet de transport en surface est amoindri en terrain plat et, dans ce contexte, nous parlons plutôt de transport vertical ou d'infiltration (percolation dans les sols). Le transfert de l'eau de surface vers les eaux souterraines passe par les sols qui agissent comme élément filtrant, ce qui peut avoir une incidence sur les impacts réels ou appréhendés de la qualité de l'eau souterraine.

Les dépôts de neige usée

Un cas notable particulier avec la neige, c'est le **dépôt de neiges usées** !

L'accumulation importante de neige, issue du déneigement des routes, dans un endroit en particulier (dépôt) crée des impacts prévisibles. Sur nos routes, il y a toutes sortes d'objets, de substances et de petites bêtes, qui traînent et sont empilés dans une montagne de neige ... À la fonte, le tout peut se retrouver dans l'**eau de ruissellement**.

Un règlement spécifique encadre cette situation en raison du potentiel d'impact. Ce règlement est, disponible au :

http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/neiges_usees/index.htm.

Un changement soudain d'un état d'équilibre relatif peut créer des impacts plus ou moins importants en raison des quantités en jeu et de la dynamique associée au transport. Ces impacts doivent être mesurés afin d'en évaluer l'importance. C'est dans ce but, entre autres, que le ministère de l'Environnement du Québec (**MDDEFP**), a instauré des **critères de qualité pour l'eau**. Le site web du MDDEFP (ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs) compile beaucoup d'informations sur le sujet. Je vous invite à consulter ce site :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/inter.htm>.

Par ailleurs, la situation de la fonte des neiges peut s'exprimer par l'équation :

Force de la nature + Activité humaine = Impact potentiel

La nature est une force immuable, nous ne pouvons donc pas empêcher la fonte des neiges. Par contre, nous pouvons modifier nos comportements, lesquels auront certainement un impact des plus positifs sur la qualité de notre eau !

Énoncé biographique :



Louis Picard est ingénieur en environnement depuis plus de vingt ans. Il travaille chez Environnement Inter-Action à titre de spécialiste de la réhabilitation de sites contaminés. Il agit également à titre d'expert visé par la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec et personne reconnue en équipements pétroliers à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Porteur de solutions concrètes, il peut vous assister et vous guider dans le processus de décontamination de votre terrain.

Vous pouvez communiquer avec lui au 514.833.8300 ou à louis@envinteraction.com

Pour de plus amples informations, vous pouvez aussi consulter le www.envinteraction.com